



AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que l'assemblée annuelle et extraordinaire (l'« **Assemblée** ») des porteurs (les « **Actionnaires** ») d'actions ordinaires (les « **Actions ordinaires** ») de Mason Graphite Inc. (la « **Société** ») se tiendra le mardi 20 décembre 2022 à 10 h (heure de Montréal) aux fins suivantes :

1. recevoir les états financiers audités de la Société au 30 juin 2022 et pour l'exercice clos à cette date ainsi que les notes y afférentes et le rapport de l'auditeur s'y rattachant (les « **États financiers** »);
2. élire les administrateurs de la Société qui demeureront en fonction pendant le prochain exercice ou jusqu'à la nomination de leurs successeurs;
3. nommer PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. comme auditeur de la Société pour le prochain exercice et autoriser les administrateurs à fixer leur rémunération;
4. examiner et, si cela est jugé souhaitable, adopter une résolution spéciale approuvant le changement de dénomination, qui passerait de « Mason Graphite Inc. » à « Ressources Mason inc. / Mason Resources Inc. » ou à toute autre dénomination que le conseil d'administration de la Société juge appropriée et qui est acceptée par toutes les autorités de réglementation compétentes, dont le texte intégral est reproduit à l'Annexe A de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction ci-jointe (la « **Circulaire** »);
5. examiner toute autre question dont l'Assemblée pourrait être dûment saisie lors de la séance même ou à sa reprise en cas d'ajournement ou de report.

Le détail des questions devant être soumises à l'Assemblée est énoncé dans la Circulaire et est réputé faire partie du présent avis de convocation à l'assemblée annuelle et extraordinaire des Actionnaires (l'« **Avis de convocation** »).

L'Assemblée se tiendra sous forme virtuelle seulement, par webdiffusion audio en direct au <https://virtual-meetings.tsxtrust.com/1412>, le mot de passe étant « mason2022 » (sensible à la casse). On pourra accéder en ligne à l'Assemblée à compter de 9 h 30 (heure de Montréal) le 20 décembre 2022. La Société offre la forme virtuelle seulement pour que tous les Actionnaires aient une chance égale d'assister et de participer à l'Assemblée, où qu'ils se trouvent.

Les Actionnaires ont le droit de voter virtuellement ou par procuration à l'Assemblée. Chaque Action ordinaire donne une voix à son porteur à l'Assemblée. Le conseil d'administration de la Société a fixé au 14 novembre 2022 la date de référence servant à déterminer les Actionnaires habiles à recevoir un avis de convocation à l'Assemblée et à y voter. Seuls les Actionnaires dont les noms figurent au registre de la Société à la fermeture des bureaux à cette date seront habiles à recevoir un avis de convocation à l'Assemblée et à y voter.

Votre vote est important, peu importe le nombre d'Actions ordinaires dont vous êtes propriétaire. Même si vous assistez à l'Assemblée, nous vous invitons à voter le plus rapidement possible par voie électronique, par courriel, par télécopieur ou par écrit, en suivant les directives énoncées dans le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote, selon le cas, qui accompagne le présent Avis d'assemblée. Les procurations doivent être reçues par l'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres des Actions ordinaires de la Société, la Compagnie Trust TSX, au plus tard à 10 h (heure de Montréal) le 16 décembre 2022 (ou au plus tard 48 heures, à l'exclusion des samedis, des dimanches et des jours fériés, avant la reprise de l'Assemblée en cas d'ajournement ou de report de celle-ci). Malgré ce qui précède, le président de l'Assemblée a le pouvoir discrétionnaire d'accepter les procurations reçues

après l'expiration de ce délai. Il a aussi le pouvoir discrétionnaire de lever ou de prolonger le délai pour le dépôt des procurations, sans préavis. Si vous détenez vos Actions ordinaires en tant que propriétaire véritable opposé par l'entremise d'un courtier, d'un courtier en placement, d'une banque, d'une société de fiducie ou d'un autre intermédiaire (un « **Intermédiaire** ») et que vous recevez un formulaire d'instructions de vote de votre Intermédiaire ou de Broadridge Financial Solutions, Inc., veuillez suivre les directives fournies par votre Intermédiaire pour garantir la prise en compte de votre vote à l'Assemblée.

Les versions électroniques des États financiers et du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 30 juin 2022 (collectivement, les « **Documents financiers** ») peuvent être consultées sur le site Web de la Société, au www.masongraphite.com, ou sous son profil sur le site de SEDAR, au www.sedar.com. On trouvera également la présente circulaire et les documents relatifs à l'Assemblée sous le profil de la Société sur SEDAR, au www.sedar.com.

Vous pouvez obtenir gratuitement des exemplaires des Documents financiers avant l'Assemblée en vous adressant à la Compagnie Trust TSX, au 1-866-600-5869, ou au vice-président au développement de l'entreprise de la Société, par téléphone au 1-416-844-7365, ou par courriel à phardy@masongraphique.com. Nous vous ferons parvenir le tout par la poste dans les trois (3) jours ouvrables suivant la demande.

FAIT à Montréal (Québec), le 21 novembre 2022.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(signé) « *Fahad Al-Tamimi* »

Fahad Al-Tamimi, président du Conseil d'administration

VOTEZ DE L'UNE DES FAÇONS SUIVANTES AVANT L'ASSEMBLÉE

Méthode	Actionnaires inscrits et propriétaires véritables non opposés Si vos Actions ordinaires sont détenues à votre nom et sont représentées par un certificat matériel ou par un avis d'inscription directe ou si vous avez reçu un formulaire de procuration de Compagnie Trust TSX	Propriétaires véritables opposés Si vos Actions ordinaires sont détenues par l'entremise d'un courtier et que vous avez reçu un formulaire d'instructions de vote de Broadridge ou de votre courtier
Internet	www.voteproxyonline.com	www.proxyvote.com
Télécopieur	1-416-595-9593	Remplissez, datez et signez le formulaire d'instructions de vote et envoyez-le par télécopieur au numéro indiqué dans celui-ci
Téléphone	S.O.	1-800-474-7493
Renvoi de la procuration ou du formulaire d'instructions de vote par courriel	tsxtis@tmx.com	S.O.